



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Trente-troisième session

Santiago (Chili), 6-9 mai 2014

**Quatrième groupe de discussion: Perspectives de la production et
du commerce des denrées alimentaires dans la région Amérique latine
et Caraïbes**

I. TENDANCES

Les données relatives à l'agriculture en Amérique latine et aux Caraïbes montrent des disparités entre les pays.

1. En 2011, le volume de la production agricole, ou la valeur ajoutée agricole (VAA) réelle¹, de la région Amérique latine et Caraïbes a progressé² de 2,7 pour cent, soit beaucoup moins que le produit intérieur brut (PIB) global dont l'augmentation s'est chiffrée à 4,3 pour cent. La progression de la VAA rend compte de situations très différentes d'un pays à l'autre, sans qu'apparaisse de modèle sous-régional (figure 1). Les pays qui ont enregistré les meilleures performances en 2011, avec des hausses supérieures à 6 pour cent, sont le Chili (11,9 pour cent), la Jamaïque (9,8 pour cent), les Bahamas (7,2 pour cent), Antigua-et-Barbuda (6,8 pour cent), Saint-Kitts-et-Nevis (6,7 pour cent), l'Équateur (6,4 pour cent) et la Dominique (6,0 pour cent). À l'autre extrémité de la figure, on trouve Saint-Vincent-et-les Grenadines (-14,4 pour cent), Sainte-Lucie (-6,5 pour cent) et le Belize (-5,5 pour cent), où la VAA a fortement reculé. À l'extérieur de la région Amérique latine et Caraïbes, États-Unis y compris, on a observé en 2011 une baisse significative du volume de production (-13,6 pour cent); cependant, comme on le verra plus loin, les revenus agricoles ont progressé grâce à une amélioration des prix relatifs.

¹ On se réfère à l'indice VAA en termes réels, qui est un indice du volume de la production dont chaque élément est pondéré par la valeur de la production pendant une période de référence.

² Quand ce paragraphe a été rédigé, il n'existait pas de données disponibles sur les VAA pour l'année 2012; cependant, un peu plus loin, il est fait mention de données préliminaires relatives à certains pays de la région.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mj928f

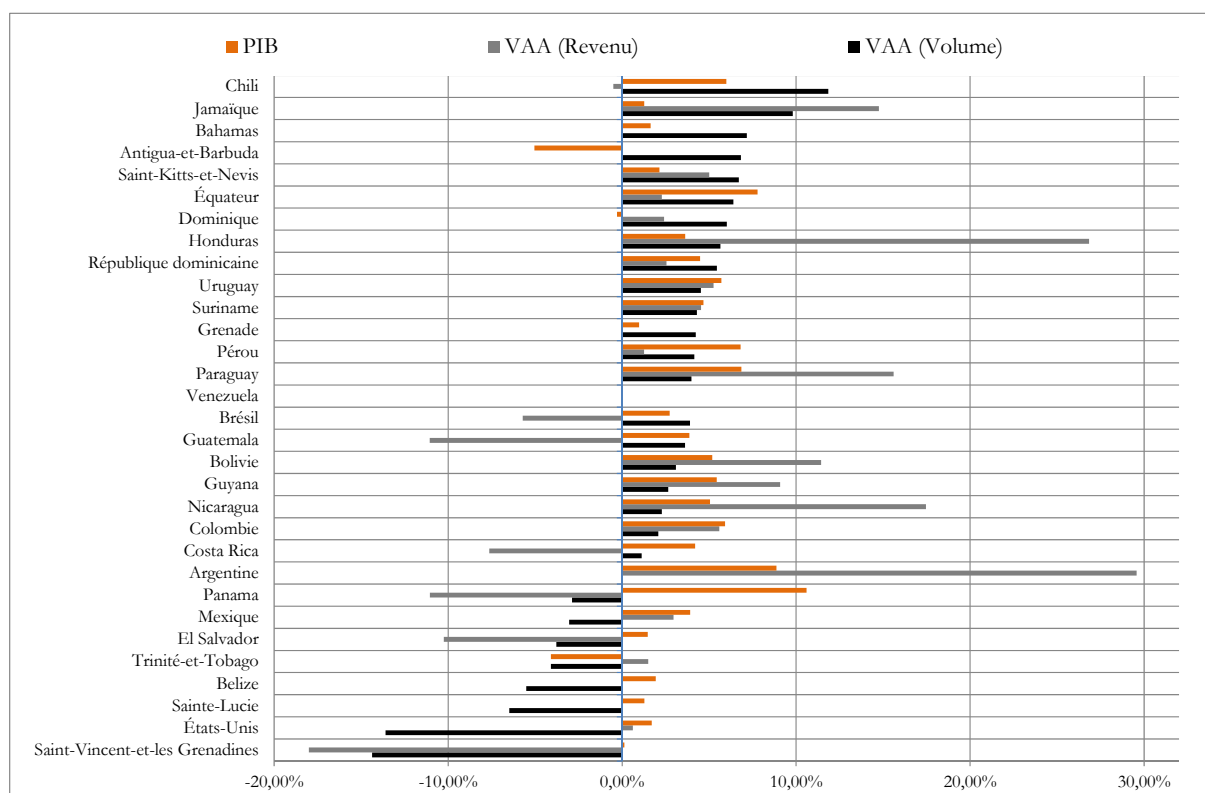
Les exportations de produits alimentaires de la région Amérique latine et Caraïbes sont en recul³.

2. Le commerce mondial agroalimentaire marque le pas du fait de la contraction économique qui touche les pays développés et du ralentissement de l'économie en Chine. Dans ce contexte de contraction du commerce mondial, les exportations agroalimentaires de la région ne se remettent que lentement de la chute de 11 pour cent enregistrée en 2009; d'ailleurs, les données préliminaires relatives à 2012 indiquent que les exportations agroalimentaires de la région ont fléchi de 0,5 pour cent (principalement en raison de la réduction des exportations de matières premières du Cône Sud à destination de la Chine). Selon les informations du Centre du commerce international (sigle anglais: ITC) (2013), les exportations agroalimentaires de l'Argentine auraient reculé de 4,0 pour cent en 2012, alors que le pays assure plus de 20 pour cent des exportations régionales.

3. Mais, selon les calculs effectués par le Centre d'analyse stratégique pour l'agriculture (CAESPA) à partir de données de l'ITC (2013), malgré le ralentissement dû à la situation économique mondiale, les exportations agroalimentaires de la région ont globalement augmenté pendant la période 2005-2012 à un rythme annuel moyen de 11,4 pour cent, soit plus que le taux de croissance moyen de 9,9 pour cent enregistré par les exportations agroalimentaires à l'échelle mondiale.

Figure 1

**Croissance annuelle du PIB et de la VAA dans les Amériques (en pourcentage, 2011).
Pays classés par ordre décroissant d'augmentation de la VAA/du volume de production.**



³ Le commerce de la région correspond aux activités commerciales d'un agrégat constitué de 30 pays (Argentine (ARG), Bahamas (BHS), Barbade (BRB), Belize (BLZ), Bolivie (BOL), Brésil (BRA), Chili (CHL), Colombie (COL), Costa Rica (CRI), Dominique (DMA), Équateur (ECU), El Salvador (SLV), Grenade (GRD), Guatemala (GTM), Guyana (GUY), Haïti (HTI), Honduras (HND), Jamaïque (JAM), Mexique (MEX), Nicaragua (NIC), Panama (PAN), Paraguay (PRY), Pérou (PER), République dominicaine (DOM), Sainte-Lucie (LCA), Saint-Vincent-et-les Grenadines (VCT), Suriname (SUR), Trinité-et-Tobago (TTO), Uruguay (URY) et Venezuela (VEN). Des données relatives à ces pays existent dans la base du Centre du commerce international (sigle anglais: ITC) pour toute la période 2005-2012.

Source: Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et CAESPA, à partir de données de la Banque mondiale 2013, de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) 2013 et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) 2013.

4. L'appréciation des monnaies locales face au dollar (la plus prolongée depuis la décennie des années 70) a affaibli la compétitivité des exportations agricoles de la majeure partie des pays de la région Amérique latine et Caraïbes et a favorisé les exportations agricoles des États-Unis. Sur les 33 pays analysés, 21 présentent une appréciation effective réelle⁴ de la monnaie locale qui va de 40 pour cent au Venezuela à 0,7 pour cent aux Bahamas (figure 2). À la Trinité-et-Tobago, au Honduras, en Colombie, en Uruguay, au Costa Rica et au Paraguay, l'appréciation effective réelle est supérieure à 20 pour cent par rapport à l'année de référence 2005. Pour un groupe de 10 pays, les exportations agricoles ont profité de la dévaluation de la monnaie nationale face aux monnaies des principaux partenaires commerciaux. L'Argentine est en tête de ce groupe, avec une dévaluation de 28,2 pour cent par rapport à l'année de référence 2005, suivie par le Mexique (8,9 pour cent), Antigua-et-Barbuda (8,8 pour cent) et la République dominicaine (8,6 pour cent).

Figure 2

Taux de change effectif réel dans les exportations agroalimentaires de la région Amérique latine et Caraïbes, 2012 (2005=100)



Source: IICA (CAESPA) à partir de données des Nations Unies sur le commerce (COMTRADE), de taux de change fournis par le Service de recherche économique du Département de l'agriculture des États-Unis (ERS/USDA), la Banque mondiale et les banques centrales de certains pays des Caraïbes, et de données du Fonds monétaire international (FMI) et d'EUROSTAT sur l'inflation.

Après un rebond en 2010 et une bonne performance en 2011, la production agricole de la région Amérique latine et Caraïbes a perdu son dynamisme en 2013.

5. Le ralentissement de 2012 a touché essentiellement la sous-région du Sud. Les baisses de production ont été identiques dans les sous-régions d'Amérique centrale et des Caraïbes mais ont épargné le Mexique et la sous-région andine. Le principal responsable est le climat, notamment les inondations et les sécheresses, qui a favorisé les épidémies et fortement compromis la production. À cela, il faut ajouter les effets de l'ouragan Sandy. Cependant, les prévisions pour 2013 et 2014 sont optimistes en ce qui concerne la production, alors que les cours internationaux des produits de base

⁴ Cela signifie que la monnaie locale est plus forte en termes d'échange que les monnaies des pays partenaires commerciaux, ce qui implique que les exportations du pays sont perçues par les pays étrangers comme étant plus coûteuses. Les calculs effectués par le CAESPA reposent sur les taux de change bilatéraux (monnaie locale/monnaie étrangère), déflatés selon l'indice des prix à la consommation de chaque pays et pondérés en fonction de la participation des principaux partenaires commerciaux aux exportations agricoles des trois dernières années.

affichent une tendance à la baisse. Ces prévisions tiennent compte de la reprise de la demande mondiale impulsée par la croissance de l'économie mondiale.

6. Outre la production, la valeur des exportations agricoles de la région a aussi fléchi en 2012. Le fléchissement a été principalement provoqué par la réduction des exportations de café (Brésil et Colombie en tête) et d'oléagineux (Argentine et Paraguay). Il s'en est suivi une dégradation de la balance commerciale, étant donné que les importations tendaient à augmenter.

Les prévisions relatives aux années à venir dépendent entièrement de la survenue éventuelle de phénomènes climatiques extrêmes avec leurs effets négatifs et de la possible poursuite de l'affaiblissement du dollar USD.

La région Amérique latine et Caraïbes continue à afficher des chiffres impressionnants en ce qui concerne la croissance de la production de viande et de lait. La production de viande et le cheptel de la région sont concentrés dans un petit nombre de pays.

7. Pendant la dernière décennie, la production de viande et de lait de la région a rapidement progressé (la production de volaille qui a été multipliée par deux pendant cette période est le fer de lance de cette progression). La production de viande bovine, de porc et de lait a suivi la tendance, augmentant de plus d'un tiers au cours de la même période. Du fait de cette progression, la région Amérique latine et Caraïbes est celle qui fournit la plus large part de la production mondiale de viande de bovin, d'agneau et de volaille et un pourcentage pratiquement équivalent pour ce qui est de la production mondiale de lait.

8. Parmi les facteurs qui ont favorisé la croissance de la production, il faut citer l'adoption généralisée de nouvelles technologies et de pratiques optimales. Les résultats ont été tels que, dans le cas de la viande de porc et de volaille, la productivité de la région se rapproche de celle des États-Unis et est supérieure à la productivité moyenne mondiale. La production de viande de la région devrait continuer à progresser pendant la prochaine décennie, mais avec un taux de croissance annuel plus faible. Ces prévisions se basent sur les éléments suivants: l'avantage comparatif croissant des pays d'Amérique du Sud, l'accroissement relatif attendu du revenu par habitant, l'évolution des préférences des consommateurs de viande bovine en faveur de la volaille et du porc et la mise en place de politiques publiques visant à stimuler la production.

9. Depuis 2000, les exportations de bovins de la région ont plus que doublé et celles de porc et de volaille ont été multipliées par plus de quatre. Le Brésil est le premier pays exportateur de la région: il génère quasiment 89 pour cent des exportations de volaille, plus de 70 pour cent de celles de porc et plus de 50 pour cent de celles de bovins.

10. La région continue à importer les produits laitiers, notamment en raison de l'amélioration du revenu par habitant. Cependant, l'augmentation de la production interne a entraîné une baisse des importations nettes de ces produits.

Le recul du couvert forestier et la dégradation des forêts restent des problèmes préoccupants dans la région Amérique latine et Caraïbes, qui offrent cependant des perspectives de développement aux populations rurales.

11. Du fait des politiques favorables à la colonisation et à l'avancée de la frontière agricole, la région Amérique latine et Caraïbes perd près de 4 millions d'hectares de forêts chaque année. Cette situation est révélatrice d'une mauvaise évaluation du potentiel des forêts pour le développement économique et social. Heureusement, la perception par la société du rôle joué par les forêts dans l'atténuation du changement climatique et l'instauration de la sécurité alimentaire est en pleine évolution.

12. Le recul des forêts pénalise directement le secteur de l'agriculture familiale, en faisant disparaître des possibilités de développement, du fait de la perte de biens et de services forestiers, et aussi en contribuant à la variabilité climatique. C'est pourquoi, la fixation du carbone par les forêts naturelles ou plantées représente une véritable aubaine pour les petits agriculteurs et les communautés qui y résident, notamment les communautés autochtones.

La production de l'aquaculture permettra de faire face à l'augmentation de la demande en poisson, sous réserve de veiller à ce que le développement de l'aquaculture ne se fasse pas au prix de la capture de poissons sauvages destinés à la fabrication de farine.

13. La production de poisson (dans la région et à l'échelle mondiale) a progressé à un rythme moyen quasiment égal au double de l'indice de croissance de la population mondiale et est devenue l'activité productrice d'aliments dont la progression est la plus rapide à l'échelle mondiale, grâce à l'augmentation de la production de poisson et à l'amélioration des circuits de distribution. La distribution actuelle demeure dissymétrique, car la consommation est encore concentrée en Chine et en Europe.

14. Malgré la croissance, la contribution de la région à la production mondiale ne dépasse pas 20 pour cent. Plus de 70 pour cent de la production de poisson sont concentrés en Amérique du Sud et consistent en une production essentiellement industrielle: le saumon d'Atlantique.

15. L'un des problèmes actuels est que 85 pour cent des espèces sauvages capturées à l'échelle mondiale proviennent de zones de pêche exploitées à plein ou surexploitées, et que plus de 22 pour cent des prises sont destinés à la fabrication de farine et d'huile de poisson qui serviront à nourrir les espèces élevées en captivité.

16. Les prévisions relatives à ce produit indiquent que si le niveau actuel de consommation par personne se maintient, il faudra produire 23 millions de tonnes supplémentaires de poisson d'ici à 2020. Il est aussi prévu que la production de la pêche extractive reste stable à 80 millions de tonnes (compte tenu de la situation de surexploitation), ce qui indique que le surplus de la demande devra être satisfait au moyen de l'élevage. Enfin, selon les estimations, la demande de poisson destiné à la consommation humaine devrait augmenter et, partant, la quantité destinée à la production de farine et d'huile devrait diminuer, passant de 22 pour cent à 17 pour cent en 2021.

Les forêts joueront un rôle de plus en plus important en tant que sources de revenus et moyens d'existence des communautés rurales agricoles.

17. Dans les zones rurales, les forêts et les arbres qui poussent habituellement à l'intérieur des exploitations agricoles contribuent de manière essentielle à la subsistance des familles paysannes, en fournissant des matériaux utiles pour les activités de culture et d'élevage (construction de clôtures, barrières, hangars) et des aliments pour la consommation humaine et animale. Il n'existe pas de données qui rendent compte de l'importance économique des forêts pour les familles rurales, mais on sait que la vente de bois, de fruits et d'autres produits forestiers constitue une source de revenus non négligeable pour les petits producteurs agricoles de la région. Cette activité peut représenter jusqu'à plus de 80 pour cent des moyens d'existence de certaines populations rurales.

18. Par ailleurs, les forêts sont les principales sources d'énergie des communautés rurales de la région Amérique latine et Caraïbes. Selon la FAO (2011), en Amérique centrale, 81,3 pour cent du bois employé sert de combustible et, en Amérique du Sud, 50 pour cent environ.

En outre, les formations végétales qui poussent dans les zones arides et en montagne fournissent aussi aux communautés rurales du bois de chauffe et du bois de construction et constituent une importante source d'aliments pour les troupeaux.

II. PERSPECTIVES

Les cours internationaux resteront élevés en termes nominaux mais baisseront en termes réels.

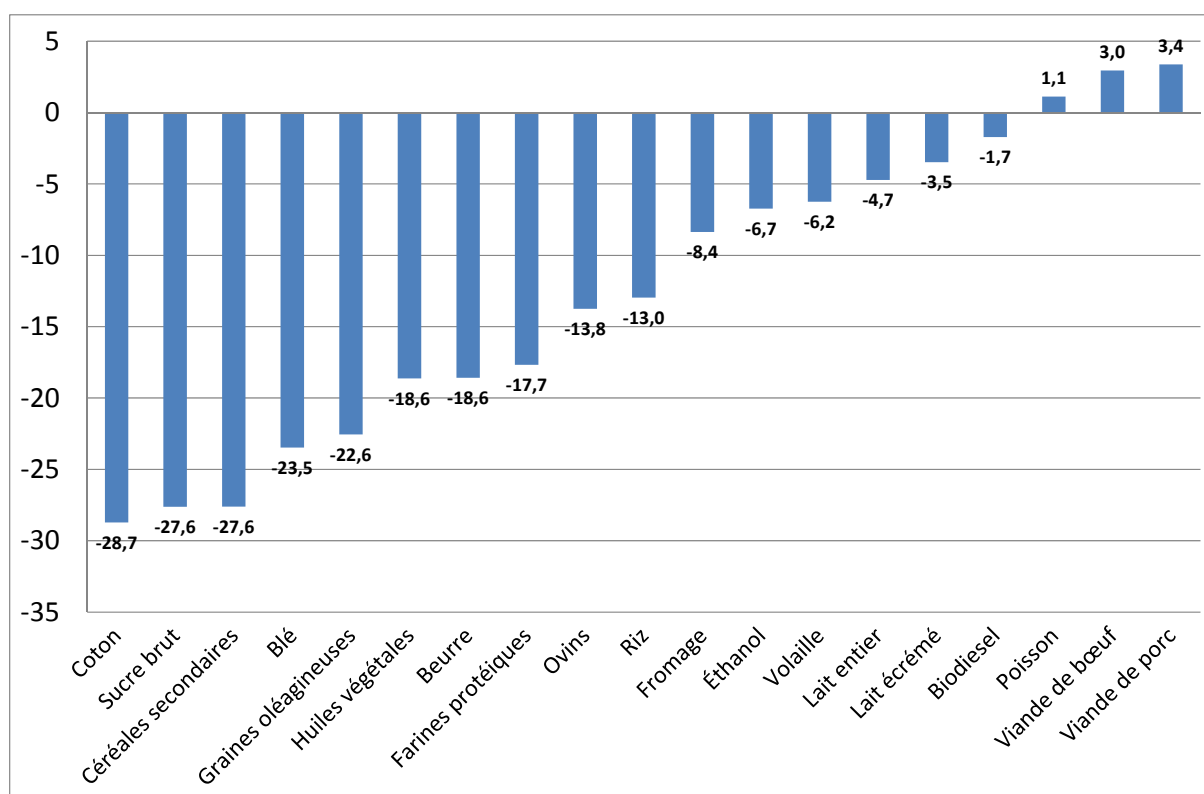
19. En termes nominaux, les cours des produits agricoles resteront élevés pendant la prochaine décennie (2013-2022) par rapport à la décennie précédente (2003-2012), pendant laquelle sont survenus des épisodes tels que les pics de prix associés à la crise de 2007-2008, à la vague de chaleur dans les pays de l'ex-Union soviétique et à la sécheresse aux États-Unis et en Europe (OCDE/FAO, 2013). Si la période de référence utilisée pour la comparaison se limite à 2010-2012, seules les projections des prix, en termes nominaux, des produits laitiers, du poisson et des biocarburants demeurent supérieurs aux prix de la période de référence.

20. En termes réels (c'est-à-dire en tenant compte de l'inflation), toutes les projections de prix des produits de base pour l'année 2022 (exception faite de la viande bovine, de la viande de porc et du poisson) sont inférieures à la moyenne des prix de la décennie antérieure (voir la figure 3).

21. Selon les projections, les prix de la viande de porc, de la viande de bœuf et du poisson seront plus élevés de 3,4 pour cent, 3 pour cent et 1,1 pour cent respectivement pendant la prochaine décennie. Les prix qui devraient enregistrer des baisses supérieures à 20 pour cent en termes réels sont ceux du coton (29 pour cent), du sucre brut (28 pour cent), des céréales secondaires (28 pour cent), du blé (23 pour cent) et des graines oléagineuses (23 pour cent).

Figure 3

Cours internationaux de produits agricoles et de denrées alimentaires en termes réels (variation en pourcentage entre les périodes 2013-2022 et 2010-2012)



Source: OCDE/FAO 2013.

22. À court terme, selon les prévisions de prix établies par le Département de l'agriculture des États-Unis, la campagne agricole 2013-2014 devrait être marquée par des niveaux de production records et, partant, des prix plus faibles pour la majorité des céréales et des oléagineux. Par exemple, aux États-Unis, pour la campagne agricole 2013-2014, le cours du maïs devrait être de 189 USD/t, soit bien en dessous des cours observés pendant la période 2012-2013 (entre 266 USD/t et 301 USD/t). Les prix du soja et du blé devraient baisser de 26,6 pour cent et 11,4 pour cent respectivement. Le riz fait exception: son prix augmentera de 2 pour cent en 2013-2014, pour passer à 335 USD/t, soit un peu plus que les prix observés au cours des cinq dernières années (Glauber 2013).

23. D'un autre côté, sur le court terme, les cours de la viande, des œufs et des produits laitiers tendront à augmenter en raison des niveaux records des prix des matières premières employées dans l'alimentation animale, telles que le maïs, le soja et la luzerne. Par exemple, aux États-Unis en 2012, le rapport entre le prix du lait et les prix des aliments pour animaux a baissé jusqu'à la valeur de 1,52, alors que, historiquement, ce taux peut dépasser 3 (Cessna). Compte tenu d'un délai de réaction plus long au niveau de la production, les prix de la viande bovine augmenteront plus lentement que ceux

des autres viandes du fait de la hausse des prix des aliments pour animaux. La pression sur les coûts de production de la viande et des produits laitiers tendra à s'alléger jusqu'à la fin de l'année 2014, période à laquelle les effets de la baisse des cours des matières premières commenceront à se faire sentir.

24. La plupart des *stocks* mondiaux de coton ont augmenté, en raison des politiques de soutien des prix sur le marché intérieur chinois, où les prix sont largement supérieurs aux cours internationaux. Par ailleurs, compte tenu de la hausse antérieure des prix du maïs et du soja, le Brésil (principal producteur de la région Sud) a réduit de près de 30 pour cent sa production de coton. Le resserrement du ratio stocks-utilisation contribuera à soutenir les cours internationaux pendant l'année 2013; cependant, sur le court terme, les perspectives de baisse des prix du maïs et du soja pousseront les cours du coton à la hausse, étant entendu que l'évolution dépendra en grande partie de la décision de la Chine de maintenir ou non sa politique de soutien des prix sur son marché intérieur (USDA 2013).

25. Les projections relatives aux prix des produits tropicaux, tels que les bananes, le café et le cacao, accusent aussi un fléchissement pendant la période 2013-2018: 3,3 pour cent, 2,9 pour cent et 3,7 pour cent de baisse moyenne annuelle, respectivement (FMI 2013). Les cours du café resteront bas malgré un recul de la production imputable à la rouille en Amérique centrale, en Colombie et au Pérou, car ce recul sera compensé par une récolte record au Brésil pendant la période 2013-2014 (Safras et Mercado 2013). Mais ces prévisions sont teintées d'incertitude car l'USDA, dans ses estimations les plus récentes, annonce un fléchissement de la production mondiale de café de 3 pour cent, dont 1,7 pour cent correspondrait à une baisse de production au Brésil (Service agricole extérieur [USDA] 2013).

Les processus de négociation bilatéraux et régionaux s'intensifient.

26. La région est engagée dans une dynamique intense de signature d'accords commerciaux et d'unions économiques et douanières qui entreront en vigueur sous peu ou qui sont en cours de négociation. Les plus importants sont notamment les suivants: l'Alliance du Pacifique, l'Accord de partenariat économique stratégique trans-Pacifique, les négociations en cours entre divers pays de la région et l'Association européenne de libre-échange, et l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA), sans oublier les pourparlers relatifs à l'adhésion de la Bolivie et du Suriname au Marché commun austral (MERCOSUR). Aux négociations à caractère régional, s'ajoutent diverses négociations bilatérales qui sont en cours ou qui entreront en vigueur cette année ou l'année prochaine, notamment l'accord douanier Argentine-Chine, les négociations Pérou-Golfe persique, Pérou-Japon, Colombie-Israël, Japon-Singapour, Chili-Thaïlande, Amérique centrale-Corée et Équateur-Union européenne. Les négociations relatives aux normes sanitaires et aux normes liées à la protection des consommateurs (par exemple, sur les droits de propriété intellectuelle) auront des incidences sur les pays tiers qui doivent satisfaire aux nouvelles exigences pour devenir des partenaires commerciaux.

Le récent Accord de Bali de l'OMC ouvre des perspectives de développement dans le commerce mondial, mais devra être assorti d'un certain nombre de mesures pour que les incidences positives se maintiennent sur le long terme.

27. En décembre 2013, à la neuvième conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, une série d'accords commerciaux appelée *Paquet de Bali* a été approuvée. Sur le plan général, des mesures visant à simplifier le commerce mondial et à assurer plus de transparence dans les formalités bureaucratiques associées aux échanges commerciaux ont été approuvées, ce qui ouvre des débouchés commerciaux, favorise la création d'emplois et permet de débloquer un nombre incalculable de négociations qui sont en cours actuellement. En ce qui concerne le domaine agricole, cinq déclarations ont été approuvées sur les thèmes suivants: services de caractère général, administration des contingents tarifaires, concurrence à l'exportation, coton et constitution de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire. Ce dernier thème qui constitue une nouveauté par rapport aux accords des années antérieures donne la possibilité de contribuer à la réalisation des objectifs des pays en développement en matière de sécurité alimentaire. Il existe effectivement un engagement à libéraliser un peu plus le commerce, mais les pays développés doivent impérativement respecter les engagements qui les concernent et, par exemple, éliminer les subventions à l'exportation afin que les pays de la région Amérique latine et Caraïbes puissent valoriser leur potentiel d'exportation.

Le marché agroalimentaire de la région Amérique latine et Caraïbes présente un grand potentiel de croissance intrarégional.

28. Les barrières non tarifaires et les coûts de transaction empêchent de tirer parti des nombreuses perspectives de croissance interrégionale qu'offre le commerce agroalimentaire. Les exportations agroalimentaires intrarégionales ne représentent que 15,9 pour cent du total des exportations agroalimentaires de la région. La faible intégration commerciale régionale s'explique probablement par le fait qu'il n'existe pas de complémentarité commerciale entre les pays et que certains marchés tels que la Chine sont plus attrayants; cependant, les principales entraves au développement potentiel du commerce interrégional sont les barrières non tarifaires, le coût élevé des services de transport, les faiblesses structurelles des ports et des marchés et, dénominateur commun à tous les pays, des coûts logistiques très élevés et difficiles à quantifier.

Les facteurs de la demande et de l'offre mondiales favoriseront la production agricole de la région Amérique latine et Caraïbes, notamment à partir de 2014.

29. Compte tenu de divers facteurs qui se conjuguent pour créer un scénario favorable, les perspectives semblent prometteuses en ce qui concerne la production agricole de la région Amérique latine et Caraïbes. Les facteurs de la demande qui auront un effet stimulant sur l'agriculture seront les suivants: a) une croissance attendue de la demande de denrées alimentaires, en particulier les protéines, impulsée notamment par l'évolution du revenu des pays en développement et l'expansion de la classe moyenne qui, selon certaines estimations, pourrait compter jusqu'à 853 millions de ménages en 2022 (une augmentation de 105 pour cent par rapport à 2012), des ménages aspirant à un meilleur niveau de vie (Dwyer 2013) et qui seront toujours plus urbanisés et adopteront des modèles de consommation diversifiés; et b) un emploi croissant des matières premières agricoles à des fins non alimentaires (notamment la fabrication de biocarburants).

30. Du côté de l'offre, ce scénario propice est complété par le potentiel d'expansion de la production dans la région, qui résulte de la richesse de sa biodiversité et de la disponibilité de terres non cultivées qui pourraient permettre une avancée de la frontière agricole. La banque mondiale estime la surface de ces terres à 123 millions d'hectares (Fischer et Shah 2011)³. De plus, la région peut fortement améliorer sa productivité, en particulier celle de l'agriculture familiale, et inverser la tendance au sous-investissement dans le secteur, au moyen de l'innovation en matière de technologies de production, notamment le recours aux nouvelles biotechnologies.

L'élevage jouera un rôle fondamental dans l'amélioration des conditions de vie des familles rurales de la région Amérique latine et Caraïbes.

31. Il est très probable que le développement rapide de l'élevage et de la production de viande dans les pays de la région Amérique latine et Caraïbes améliore à l'avenir les conditions de vie de nombreux ménages ruraux pauvres. Pour une grande partie des familles rurales de la région, la production animale constitue une source d'aliments et de revenus. L'élevage présente aussi de nombreux avantages: animaux de trait pour la production agricole, déjections qui servent d'engrais ou de combustible, moyen d'accumuler la richesse ou d'affirmer son statut social pendant les années prospères, et réserve dans laquelle puiser pendant les années difficiles. Mais bon nombre de petits agriculteurs pourraient ne pas bénéficier de la croissance du secteur de l'élevage dans la région.

32. En effet, l'adoption rapide de nouvelles technologies de production animale, la mise en place de systèmes de production plus efficaces, la croissance de la demande du marché et les changements connexes qui contribuent à transformer le secteur de l'élevage dans de nombreux pays de la région n'ont guère d'incidences sur la vie de la plupart des petits éleveurs de la région.

33. Le développement de l'élevage donnera aux nombreux ménages ruraux pauvres qui participent à un niveau ou à un autre à des activités commerciales la possibilité de se procurer des revenus en espèces en vue de pourvoir à leurs besoins essentiels ou d'acquérir des moyens de production (Otte et al. 2005), sous l'impulsion des instruments politiques qui conviennent. Au plus les familles résident à proximité des principales zones urbaines de la région, au plus elles ont de chances de profiter de la croissance régulière de la demande de produits animaux. Dans ces zones, les petits producteurs

familiaux bénéficieront directement des avantages, soit en menant leurs activités de production dans le cadre de contrats, soit en complétant l'offre des distributeurs de denrées alimentaires en gros ou au détail, implantés dans les villes. Dans les lieux plus éloignés, des mesures telles que les petits investissements dans les infrastructures, le renforcement des capacités et la promotion de nouvelles technologies, notamment le recours à du matériel génétique amélioré, les systèmes de gestion de la production plus efficaces, les services vétérinaires et les autres intrants modernes, auront des retombées sociales non négligeables en permettant aux petits éleveurs de bénéficier des avantages associés au développement rapide des marchés de produits animaux dans leur pays.

Des océans surexploités et une demande de poisson plus importante pourraient accentuer l'instabilité des prix dans le secteur de la pêche.

34. Dans le secteur de la pêche, le ralentissement de l'offre et la progression de la demande pourraient entraîner une hausse des prix. Depuis le début de cette décennie, la production ne parvient pas à suivre le rythme de croissance de la demande, ce qui fait grimper les prix du poisson. Cette tendance pourrait se maintenir jusqu'en 2020 (FAO 2012a). De plus, une hausse des prix des produits halieutiques pourrait contribuer à aggraver un peu plus les risques d'instabilité.

35. En ce qui concerne l'offre de poisson, la croissance de la production d'ici à 2022 devrait être de 5 pour cent seulement dans le secteur de la pêche et de 35 pour cent dans le secteur de l'aquaculture, par rapport à la moyenne établie sur la période 2010-2012 (la production de la pêche passerait à 63 millions de tonnes et celle de l'aquaculture à 85 millions de tonnes en 2022) (OCDE 2013).

36. L'insuffisance de l'offre de poisson et l'augmentation du coût de l'alimentation des principales espèces commercialisées entraînent une hausse des cours internationaux des produits de la mer. Le prix des crevettes a baissé ces dernières années, mais il est probable qu'à court terme, les prix de cette espèce et d'autres espèces d'élevage, telles que le saumon et certains bivalves, augmentent sensiblement en raison d'une offre insuffisante et de l'augmentation du coût des aliments pour animaux. Les prix de certaines espèces pêchées, telles que le thon, accusent aussi cette hausse. Par conséquent, au cours des deux dernières années, l'indice des prix du poisson a augmenté pour atteindre des niveaux exceptionnels. Il est probable qu'au cours des prochains mois, les cours mondiaux du poisson se maintiennent à des niveaux élevés du fait de l'insuffisance de l'offre de certaines espèces importantes (FAO 2013a).

III. CONCLUSIONS

37. Compte tenu des perspectives dans le secteur de l'agriculture, il faut redoubler d'efforts pour améliorer l'investissement, la productivité et l'efficacité qui sont des sources de prospérité durables. Dans le souci d'inscrire les améliorations dans la durée, il convient d'accroître la quantité et d'améliorer la qualité des denrées alimentaires produites et ce, dans le cadre d'une démarche respectueuse de l'environnement, moins gourmande en ressources et propre à garantir des prix abordables aux consommateurs. Tout cela parce qu'il est probable que les prix des produits agricoles demeurent élevés en termes nominaux au cours de la prochaine décennie.

38. L'adoption de mesures propres à stabiliser les prix et à rendre l'agriculture plus résiliente face aux risques climatiques et économiques qui ont des incidences de longue durée sur les prix constitue un enjeu politique pour les pays de la région Amérique latine et Caraïbes. Ce problème étant de portée mondiale, il faut renforcer la coordination internationale et régionale pour pouvoir réagir en temps voulu et comme il convient aux effets de la variabilité du climat, à la forte instabilité des prix, à la récession qui touche les pays développés et au ralentissement des pays en développement.

39. En ce qui concerne l'intégration du commerce agroalimentaire intrarégional, il faut miser sur le renforcement de l'intégration économique entre les pays de la région, qui peut contribuer d'une manière essentielle à la génération d'économies d'échelle et améliorer ainsi la compétitivité sur les marchés extérieurs à la région. À cet effet, il faut promouvoir la coordination entre les pays, réduire les barrières non tarifaires au commerce, harmoniser les règlements, alléger les formalités douanières et

les rendre plus transparentes et investir dans les infrastructures susceptibles d'améliorer l'intégration physique au niveau régional.

40. Il est recommandé de saisir les chances offertes par la croissance de la demande mondiale de denrées alimentaires, dans la mesure où celle-ci offre à la région une occasion unique de développer son offre et ses exportations agricoles et ainsi, de tirer parti de la richesse relative de ses ressources naturelles. À cet effet, les gouvernements et le secteur privé devront agir en concertation et partager une vision de l'avenir qui privilégie le développement durable et donne une place à l'agriculture familiale régionale.

41. C'est aussi le moment de promouvoir les services d'assurance agricole et l'accès à ces services, en tant qu'instruments importants de gestion des risques. Sauf rares exceptions, l'offre d'assurances agricoles a peu progressé dans la région par rapport au reste du monde, et ce type d'assurance n'est guère présente sur le marché. À cet égard, il est recommandé d'adopter des politiques publiques à l'appui de l'élaboration de dispositifs d'assurance nationaux efficaces, accessibles et durables, qui couvrent non seulement les rendements mais aussi les revenus, notamment des systèmes d'assurance indexés, à l'intention des exploitants pratiquant l'agriculture à petite ou moyenne échelle. À cette fin, il faut s'employer à améliorer l'évaluation des risques et renforcer les partenariats publics-privés entre trois partenaires: les pouvoirs publics, les agriculteurs et les assureurs.

42. Pour que les producteurs ruraux pauvres de la région bénéficient pleinement des avantages apportés par la croissance rapide du secteur de l'élevage dans la région, il faut mettre en place des politiques et des programmes qui aident ces producteurs à s'insérer dans les circuits d'approvisionnement en produits animaux et à dépasser le stade des activités de subsistance pour s'intégrer dans des systèmes de production mixtes et diversifiés.

43. Les politiques relatives à la production animale dont l'objectif est de faire reculer la pauvreté peuvent être classées en trois groupes: a) Les politiques qui améliorent l'accès aux moyens de production, b) Les politiques qui améliorent la production et l'efficacité des petits agriculteurs, et c) Les politiques qui favorisent l'amélioration de la qualité et de la compétitivité des produits, grâce à des recherches et une aide financées par des fonds publics, pour aider les petits agriculteurs à satisfaire aux normes nationales, régionales et internationales en matière de qualité et de sécurité sanitaire des aliments.

44. Les investissements publics dans des systèmes de communication et d'information destinés aux communautés rurales faciliteront considérablement les prises de décisions et réduiront les risques associés à l'intégration des petits agriculteurs dans les circuits d'approvisionnement. Il faut aussi prévoir des politiques qui réduisent les coûts que l'intégration aux filières de production animale impose aux petits agriculteurs, pour aider ces derniers à négocier les contrats, des lois antimonopole qui garantissent la concurrence des prix et des achats et une assistance juridique pour faciliter le règlement des différends survenus dans le cadre de contrats. La création d'organisations paysannes pourrait aussi aider efficacement les petits producteurs à s'intégrer aux marchés et aux circuits d'approvisionnement.

45. Dans le but de gérer les risques de forte instabilité que peut entraîner l'augmentation des prix des produits halieutiques, il est recommandé de réduire les coûts de production de l'aquaculture actuellement pratiquée dans la région. On peut y parvenir en atténuant la dépendance à la farine et à l'huile de poisson. Les technologies ont déjà été mises au point, et l'on peut donc encourager l'expansion de l'aquaculture dans la région. Le transfert de technologies doit porter principalement sur les progrès techniques qui permettent une utilisation efficace et économique d'aliments autres que la farine et l'huile de poisson. Cette action doit être ciblée sur les producteurs spécialisés dans l'élevage d'espèces fortement dépendantes de la farine de poisson, notamment les espèces carnivores produites en grandes quantités dans la région, en particulier la crevette et les salmonidés qui représentent 49 pour cent de la production de l'aquaculture régionale. Cette production étant principalement assurée par des opérateurs du secteur privé au Chili, en Équateur, au Brésil et au Mexique, il faudra que les pouvoirs publics et le secteur privé collaborent pour organiser des séminaires, des voyages d'étude sur les technologies et des ateliers, dans le but de mettre en commun les expériences et de définir des objectifs précis.

46. Les pays doivent s'employer à régler les problèmes liés aux titres de propriété foncière et à l'attribution des terres. La régularisation des titres de propriété des petits exploitants et des communautés rurales et autochtones constitue un élément essentiel pour le développement économique et en particulier pour le développement des activités forestières. À cet égard, la mise en œuvre des «Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale», qui énoncent les principes et les pratiques que les gouvernements sont invités à appliquer quand ils formulent des lois et administrent les droits relatifs à la terre, à la pêche et aux forêts, est jugée particulièrement importante. Étant donné que les activités forestières sont des activités de longue haleine, il est indispensable de sécuriser les droits fonciers. Cependant, ce thème doit être lié à des stratégies et des mécanismes qui favorisent le développement des communautés et la gestion intégrée de leurs biens, dans la mesure où la seule attribution de titres ne garantit pas la mise en valeur des terres possédées ni la promotion de l'utilisation raisonnée des ressources naturelles.